

Henri Grouès dit Abbé Pierre
*Fondateur du mouvement Emmaüs,
Fondateur du Haut Comité
pour le Logement des plus défavorisés,
Grand Officier de la Légion d'honneur.*

Paris, le 18 mars 2004

Monsieur Jacques Chirac
Président de la République
Palais de l'Elysée
75008 PARIS

Monsieur le Président de la République,

Il y a plus de 20 ans, j'ai eu personnellement à connaître certaines dérives de la justice des "années de plomb", en prenant la défense d'un innocent, détenu préventivement pendant trois ans, puis après des années de combat judiciaire et d'épreuve, mis hors de cause, totalement innocenté et finalement indemnisé par l'Etat italien.

M'étant investi dans cette défense, j'ai dû subir les menaces d'arrestation d'un Juge d'Instruction italien qui voulait me poursuivre pour " faux témoignage ", et j'ai même jeûné dans la Cathédrale de Turin pour protester contre cette détention préventive qui se prolongeait sans la moindre preuve de culpabilité.

Avec mes amis avocats Irène TERREL et Jean-Jacques de FELICE, j'ai par la suite participé à la défense de certains des "réfugiés italiens des années de plomb" accueillis par la France et depuis vingt ans par tous les gouvernements de notre pays.

*Vivre,
c'est un peu de temps donné à des libertés
pour, "si tu veux", apprendre à aimer.*

*Mourir,
c'est une rencontre
"longtemps retardée" avec un Ami.*

Secrétariat de l'Abbé Pierre - 180bis, rue Vaillant Couturier - BP 91 - 94143 Alfortville cedex
tél. : 01 56 29 24 33 - e-mail : laurent.desmard.abp@wanadoo.fr

Je connais aujourd'hui la détresse profonde de ces femmes et de ces hommes, et aussi de leurs enfants, traumatisés par les menaces d'extradition qui s'abattent brusquement sur certains d'entre eux, alors même que depuis des décennies ils sont tous parfaitement intégrés à notre communauté et ne troublent en rien l'ordre public.

Vous savez, Monsieur le Président, combien je condamne le terrorisme et les violences injustifiables, d'où qu'elles viennent.

J'ai la plus profonde compassion pour toutes les victimes des "années de plomb", mais pourquoi raviver aujourd'hui les plaies, attiser les haines, et comment justifier soudain un changement d'attitude de la France à l'égard de ces réfugiés, lorsqu'un quart de siècle s'est écoulé, et qu'aucun élément nouveau, qui les concernerait eux, ne peut être invoqué ?

Je fais appel à votre esprit d'humanité en vous demandant de faire respecter la parole de la France qui leur a donné asile, et de mettre fin à la situation d'angoisse de plus en plus insoutenable que vivent aujourd'hui toutes ces familles d'exiliés italiens.

Merci aussi le Président de votre attention à ces questions
d'actualité. Vous savez que nous et beaucoup d'autres nous sommes en un point
de vue d'attente de votre part.

Adèle-Pierre